



Montreuil, le 2 septembre 2026

Branche Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale Privée à but non lucratif, la CGT alerte sur l'absence prolongée des employeurs à la table des négociations

Depuis le 30 avril, l'absence de la délégation employeur AXESS à la table des négociations compromet gravement le fonctionnement du dialogue social au sein de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif.

Cette situation bloque les négociations sur des sujets essentiels pour les salarié-e-s : salaires, classifications, conditions de travail, attractivité des métiers et garanties conventionnelles.

Pour que la négociation collective puisse avoir lieu, il est impératif que les représentant-e-s des employeurs soient présent-e-s autour de la table des négociations. Or, depuis plusieurs mois, les organisations syndicales sont privées d'interlocuteur-trice-s patronaux-ales en capacité de négocier et de prendre des engagements sur les revendications portées par les salarié-e-s.

Le 8 octobre ne peut pas être une réunion de plus sans réponse !

Après plusieurs mois de blocage, les salarié-e-s n'ont plus besoin de promesses mais d'engagements concrets.

La CGT exige qu'AXESS sorte de cette situation de blocage et revienne à la table des négociations.

Les salarié-e-s ne peuvent plus attendre : les employeurs doivent assumer leurs responsabilités.

La CGT considère que cette situation ne peut plus perdurer.

Au-delà de la responsabilité des organisations employeurs, la CGT interpelle également le ministère compétent. Les pouvoirs publics ne peuvent rester spectateurs d'une situation qui conduit à la paralysie durable du dialogue social dans une branche regroupant plusieurs centaines de milliers de salarié-e-s et assurant des missions de service public auprès de la population.

La CGT demande :

- La reprise immédiate des négociations autour des salaires.

Après plusieurs mois de blocage, il est indispensable que chacun assume ses responsabilités. Les salarié-e-s du secteur attendent des réponses concrètes sur leurs rémunérations, leurs classifications, leurs conditions de travail et leur avenir conventionnel.

La CGT appelle les employeurs à reprendre sans délai leur place à la table des négociations et demande au gouvernement de mettre en place un Plan de Financement à la hauteur des besoins des populations.